

## Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 17 Février 2026

*Le conseil municipal s'est réuni le mardi 17 Février 2026 à 20 h 30, à la salle du Conseil, sous la présidence de Mme MATET Aline, Maire. Madame SENEGAS Sarah était excusée. Monsieur PAGES Kévin a accepté la fonction de secrétaire de séance. Madame BOUHIER Séverine, secrétaire, assistait à la réunion.*

- **Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 18 Décembre 2025 :**

Le compte rendu transmis aux conseillers a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

- **Ajout à l'ordre du jour :**

Madame le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant la régularisation de terrain avec le Département. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

- **Délibération sur la régularisation de terrain avec le Département :**

Madame le Maire rappelle l'historique de cette régularisation et demande aux conseillers de délibérer sur le prix de vente et de l'autoriser à signer les actes. Ce dernier est d'accord à l'unanimité et une délibération sera prise.

- **Délibération pour ouverture anticipée de crédits :**

Madame le Maire explique que des dépenses d'investissement on dû être engagées dès le début de l'année et qu'en l'attente du vote du budget 2026, une ouverture de crédits est nécessaire afin de régler les dépenses. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et une délibération sera prise.

- **Délibération pour la participation à la protection sociale complémentaire :**

Madame le Maire explique qu'il est désormais obligatoire de participer à la protection sociale complémentaire, labellisée, des agents. Le Conseil Municipal accepte dans son ensemble et une délibération sera prise.

- **Délibération transfert des prêts d'assainissement à la Communauté de Communes :**

Madame le Maire rappelle que la compétence Assainissement est passée à la Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn. Afin de transférer les emprunts, une délibération est nécessaire. Les Conseillers municipaux répondent tous favorablement.

- **Strict entretien du Château :**

Après la visite des ABF, 2 chantiers sont à mettre en œuvre, l'un sur la toiture du Château et l'autre sur un mur qui se dégrade. Des devis seront demandés pour chaque cas.

- **Travaux emplacement anciens WC Publics et Passerelle :**

Madame le Maire rappelle les travaux envisagés sur deux points : Remplacement des anciens WC publics par un banc en pierre avec point d'eau et remplacement du garde-corps de la passerelle, abimé pendant la crue de décembre 2025. Madame le Maire présente les devis et le Conseil Municipal, dans son ensemble les accepte.

- **Point litige en cours :**

Madame le Maire rappelle le litige en cours et annonce que la demande du plaignant a été rejetée.

- **Point locations communales :**

Madame le Maire explique qu'une demande de DPE est en cours sur l'un des logements loué et que nous restons en l'attente du résultat.

Un DPE a été effectué au départ des locataires d'un autre logement. Madame le Maire explique qu'une demande de location a été faite et demande au Conseil de se prononcer sur l'acceptation de cette demande selon l'état actuel de la maison. Ce dernier ne veut pas se prononcer avant les élections et l'installation du nouveau Conseil Municipal.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

- La commune est toujours en recherche d'un agent technique.
- Adressage : Un rendez-vous de reconnaissance a été effectué avec l'entreprise fournissant et posant les panneaux sur la commune.
- Une grillage est couché près de la passerelle suite à la crue.
- Un repas de fin de mandat est prévu le 7 mars 2026.
- Les tours de garde des élections municipales 2026 sont à mettre en place.

***Séance levée à 22h35***